

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Franklin European Total Return Fund

Catégorie N (acc) PLN-H1 • ISIN LU1402200437 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin European Total Return Fund (le « fonds ») a pour objectif de maximiser la performance globale de l'investissement en visant l'appréciation de la valeur de ses placements et en réalisant des gains de change à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des titres de créance de qualité supérieure émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des entreprises situés en Europe et/ou dans des titres libellés en euros d'émetteurs non européens.

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des titres de créance de toute qualité (y compris de qualité inférieure) libellés dans toute devise, émis par des émetteurs de tout type situés hors d'Europe, y compris des marchés émergents
- des titres de créance d'entités supranationales, telles que la Banque européenne d'investissement
- des produits structurés tels que des titres adossés à des hypothèques ou à des actifs, des obligations structurées adossées à des créances et à des emprunts
- des titres en défaut (limités à 10 % de l'actif)
- des titres convertibles et jusqu'à 5 % de l'actif du fonds en titres convertibles conditionnels
- des produits dérivés, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille

Le fonds applique une méthodologie de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) contraignante pour évaluer les performances des émetteurs d'obligations gouvernementales et d'entreprises en matière de transition climatique. Le fonds recourt à une approche sélective visant à exclure de son portefeuille les émetteurs qui se situent dans les 20 % inférieurs de chaque univers d'investissement respectif. La stratégie ESG du fonds comprend une coopération avec les sociétés en vue d'améliorer leurs stratégies en matière d'émissions de carbone, de consommation d'eau et de rejet d'eaux usées. Le fonds applique également des exclusions spécifiques

et n'investira pas, entre autres, dans des sociétés qui violent de manière répétée et/ou grave le Pacte mondial des Nations Unies, qui produisent des armes controversées ou du tabac, ou qui dépassent certains seuils d'utilisation des combustibles fossiles.

Le fonds peut distribuer des revenus bruts de frais. Bien que cela puisse permettre de distribuer davantage de revenu, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

L'indice de référence du fonds est l'indice Bloomberg Euro Aggregate. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

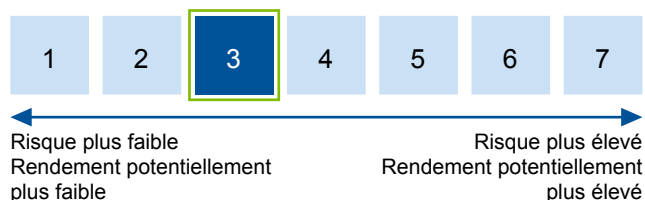
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Titres en défaut : titres dont la situation de l'émetteur est devenue incertaine et pour lesquels l'émetteur ne peut faire face à son obligation de remboursement du principal ou de l'intérêt à la date d'exigibilité.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des obligations européennes de qualité élevée émises par tous types d'entités. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de cours, généralement dues aux taux d'intérêt ou à des mouvements du marché obligataire. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer modérément dans le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de crédit : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

Risque des instruments financiers dérivés : risque de perte sur un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

Risque de change : le risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque de liquidité : risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Ce risque peut être déclenché par (mais pas seulement) des événements inattendus, tels que des catastrophes environnementales ou des pandémies. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %
Frais de sortie	Non applicable
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i>	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1.65%
-----------------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

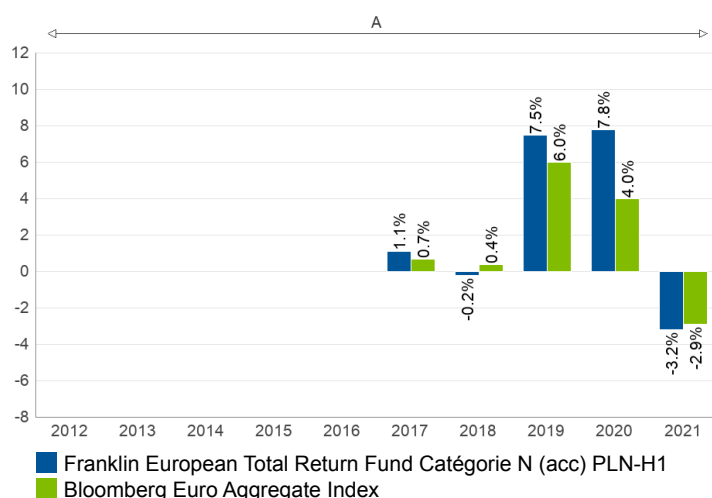
Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible que vous payiez moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

A: Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours.

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2003 et la catégorie d'actions actuelle le 13/05/2016.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftdocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.